

UCPa

FORMATION



**Formations aux métiers du
sport et de l'animation**
Educateur sportif

ucpa.com/formations





Le métier : éducateur sportif

Un éducateur sportif est un professionnel diplômé qui a pour rôle **d'organiser des séances pédagogiques pour aider le pratiquant (enfant, adultes,...) à progresser** dans une ou plusieurs disciplines sportives.

Pour exercer cette profession, il est nécessaire de détenir un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), un diplôme général ou spécialisé selon la discipline que l'on souhaite enseigner.

L'éducateur sportif doit savoir s'adapter aux différents besoins et objectifs des pratiquants, ainsi qu'à leur niveau de pratique. Cette formation, qui est accessible à partir de 18 ans (à la fin de la formation), permet d'acquérir des compétences dans des domaines variés permettant la prise en charge et la progression en sécurité du pratiquant.

Une fois diplômé, l'éducateur sportif peut travailler dans une variété d'environnements, tels que les clubs sportifs, les centres de loisirs, les associations et les entreprises.



Les formations proposées par UCPA Formation



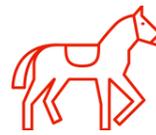
BAFA / BAFD



Prépa BPJEPS



BNSSA (*sauveteur aquatique*)
BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (*maître nageur sauveteur*)



Animateur Equitation
BPJEPS Activités Equestres
DEJEPS Sports Equestres



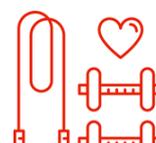
BPJEPS Ski nautique - wakeboard



DEJEPS VTT



BPJEPS Activités Physiques pour Tous (*éducateur multisport*)



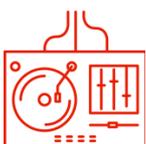
BPJEPS Activités de la Forme
option cours collectifs
option musculation, haltérophilie



CQP Instructeur Voile



Préparation DE Ski Alpin
Prépa Accompagnateur Moyenne Montagne
Prépa Guide Haute Montagne



Animateur Musical et Scénique



Le déroulement de la formation BPJEPS

Le BPJEPS est un diplôme délivré par le Ministère des Sports. Cette formation se déroule sur une période d'un an en moyenne.

Il s'agit d'une formation en alternance incluant des temps en formation et des temps en entreprise.



Pour entrer en formation

Pour intégrer une formation BPJEPS, il faut valider un certain nombre de prérequis notamment :

- Avoir 18 ans avant la date de fin de la formation
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1 en général ou équivalence) - certaines formations exigent d'autres diplômes.
- Être titulaire des Tests d'Exigences Préalables (TEP). Il s'agit de tests sportifs mis en place par le Ministère des Sports qui visent à valider un niveau de pratique sportive. Chaque diplôme possède ses propres TEP.

Certains diplômes nécessitent d'autre prérequis. N'hésitez pas à consulter notre site Internet.



Les financements

De nombreuses possibilités de financement existent et permettent d'obtenir une formation financée ainsi qu'un salaire mensuel.

- Contrat d'apprentissage - *qui permet un financement de la formation et un salaire mensuel. Il peut être mis en place de 16 ans à 29 ans révolus*
- Contrat de professionnalisation
- Financement Pôle Emploi ou régional dans certains cas
- Financement individuel.



1 620 personnes
formées en 2022



86% de réussite aux
examens en 2022



139 dispositifs de
formation



Présence dans
8 régions



Présentation en ligne des formations

Rendez-vous le 29 février 2024 de 17h30 à 18h30 pour une présentation en ligne de nos différentes formations. Nous présenterons les prérequis, financements, débouchés.

Nous organisons également des informations en ligne spécifiques à chaque formation. Rendez-vous sur notre site Internet :



Contact et informations

Pour tout savoir sur nos formations, télécharger le dossier de candidature, découvrir les prochains événements : www.ucpa.com/formations

Vous pouvez également nous contacter par mail ou téléphone afin que nous puissions échanger avec vous sur votre projet de formation :



ucpa-formation@ucpa.asso.fr



04 72 68 04 50

